

« Il n'y a pas besoin de brûler des livres pour détruire une culture. Juste de faire en sorte que les gens arrêtent de les lire. »
Ray Bradbury, in *Fahrenheit 451*

« Est-il vraiment indispensable d'être cultivé quand il suffit de fermer sa gueule pour briller en société ? », dit judicieusement
La Rochefoucauld, qui ajoute: « La culture et l'intelligence, c'est comme les parachutes. Quand on n'en a pas, on s'écrase. »
Pierre Desproges, in *Vivons heureux en attendant la mort*

Chers amis,

Chômage, hausse du coût de la vie, la crise financière influe sur notre vie quotidienne, plus ou moins directement, plus ou moins violemment ; au sein de l'AIDEMA, malgré notre marge de manœuvre réduite et des tarifs trop élevés pour de nombreuses familles, nous essayons chaque année de satisfaire au mieux vos demandes, et le nombre toujours croissant des inscriptions est notre meilleur encouragement.

Notre situation financière n'est pas au mieux mais de nombreuses structures culturelles sont bien plus durement éprouvées depuis plusieurs années, et parfois même disparaissent, entraînant avec elles lien social, lieux de rencontres, de créations et d'échanges ; au-delà de la culture, c'est une part du « vivre ensemble » qui s'étirole progressivement, et seules vos adhésions à nos projets, votre présence à nos spectacles et votre soutien auprès des collectivités peuvent contrer ce déclin.

OCTOBRE

L 1
Ma 2
Me 3
J 4

Amicalement,
Fabien

V 5 **Marcel et son orchestre** (Usine à Chapeaux)
S 6
D 7
L 8
Ma 9
Me 10
J 11
V 12
S 13 **Les cartons de la Fête de la Musique** (Usine à Chapeaux)
D 14
L 15
Ma 16
Me 17
J 18
V 19
S 20
D 21 **Fishbone** (Usine à Chapeaux)
L 22
Ma 23 **Clinton Fearon** (Usine à Chapeaux) / **Un lien c'est tout** (PNR)
Me 24
J 25
V 26
S 27 *Vacances après les cours* / **Plateau métal** (Café de la Plage)
D 28
L 29
Ma 30
Me 31



Sommaire

Bilan de la rentrée	page 2
AG et modifications statutaires	page 3
Le CAC Georges Brassens en danger !	page 4

Nous sommes toujours à la recherche de photos et vidéos des spectacles de l'école !





Bilan de la rentrée



190 familles et 261 adhérents dès la rentrée, 2 nombres qui sont déjà pour l'AIDEMA un record, qui sera sans aucun doute dépassé puisque nous recevons généralement une dizaine d'inscriptions supplémentaires dans l'année.

Le théâtre se porte particulièrement bien, avec 27 inscrits cette année, une très forte hausse qui a sans doute un peu à voir avec la qualité des cours d'Aurélié.

Les autres cours collectifs ne sont pas en reste : 26 enfants en Éveil Musical et 7 en Ateliers de Découverte Instrumentale, 9 pour l'Atelier-jazz, 6 pour l'Atelier folk, 32 pour l'Orchestre, pour n'en citer que quelques-uns ; pour les cours individuels, nous avons par exemple 12 élèves en accordéon, 17 en cordes, 34 en vents, 58 en guitare (électrique, acoustique ou basse), 60 en claviers (piano, orgue, synthétiseur), signes d'une belle vitalité de nos classes, de la qualité de nos professeurs et de la demande croissante d'enseignement artistique.



En plus de nos cours d'instruments et de théâtre, nous disposons aussi d'un studio de répétition pour les groupes, qui accueille déjà 6 groupes, en plus de certains cours ensembles, avec du matériel renouvelé sur 3 ans (ampli basse Ashdown et ampli guitare Mesa Boogie/Hughes&Kettner neufs, sono chant/clavier remise à niveau...).

Il reste encore des créneaux en soirée et le samedi au studio, renseignements à studio@rocksession.net.

Ce succès croissant, ainsi que notre volonté d'ouvrir de nouveaux ensembles et cours collectifs, à la fois comme objectif pédagogique pour nos élèves et comme porte d'entrée à un prix modéré pour le public, entraîne évidemment des coûts supplémentaires, qui ne peuvent plus aujourd'hui être supportés par les communes d'Auffargis, du Perray et des Essarts qui nous soutiennent, et qui ont donc souhaité plafonner le nombre d'élèves subventionnés.

Ce plafond a déjà été atteint l'année dernière, première année d'application de notre convention quadripartite, et l'amélioration de notre qualité d'enseignement, de notre offre et de notre image vis-à-vis du public nous a rendu victime de notre succès, puisque l'an passé nous avons assumé nous-même le supplément communal pour 10 inscrits au-delà du plafond défini avec nos partenaires.

Aujourd'hui nous demandons aux nouveaux inscrits de régler, par un chèque séparé, ce supplément « non-subventionné » qui correspond au supplément « extérieur », sans pouvoir encore leur assurer qu'il sera ou non encaissé, partiellement ou totalement ; nos tarifs, déjà élevés pour de nombreuses familles, deviennent du coup inabordables pour la majorité des familles.

Cette situation ne peut que s'aggraver et forcer plus d'adhérents potentiels à renoncer à l'AIDEMA, puisque le rythme actuel et à venir des constructions sur nos communes fait mécaniquement augmenter la population, et notre association, au budget déjà fragile, ne peut prendre en charge qu'un nombre très limité de suppléments « non-subventionné ».

Ces difficultés financières ont déjà un impact sur nos activités, puisque les seules variables d'ajustement dont nous disposons sont l'entretien/renouvellement du matériel, et le volet « diffusion/spectacle » qui devra sans doute être revu à la baisse, mettant un frein à notre trentaine de concerts en salle annuels et à notre vingtaine d'aubades et de participations aux manifestations communales, qui sont quasiment toutes réalisées à titre gracieux à la demande des municipalités.

De bonnes et de moins bonnes nouvelles, mais rassurez-vous : toute l'équipe de professeurs et de bénévoles tient le cap pour vous proposer encore cours, ateliers et ensembles de qualité, ainsi que de nombreux spectacles préparés par les élèves ou des professionnels conscients de notre situation financière, le tout dans une ambiance conviviale, au sein d'une association à votre écoute !

Vous voulez nous soutenir pour nous aider à durer et à passer ce cap difficile ? Rien de plus simple ! Vous pouvez participer à l'organisation des spectacles, ou même rejoindre le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre prochain, mais vous pouvez aussi tout simplement assister à nos spectacles et nous encourager par votre simple présence.



AG de l'AIDEMA et modifications statutaires

L'Assemblée Générale est un moment fort de la vie d'une association ; elle se tient en général une fois par an, et regroupe tous les membres de l'association, c'est-à-dire tous ceux qui par leur adhésion ont souhaité mener à bien le projet associatif.

Cette réunion particulière est souvent assez codifiée (bilan moral, bilan financier, élections...), surtout quand la structure devient importante (salariés, budget conséquent...), mais elle permet à ses administrateurs de défendre leur bilan et leurs objectifs, et aux adhérents d'exprimer leurs attentes, leur soutien ou leur désapprobation à la politique menée par ses dirigeants élus.

A l'occasion de cette Assemblée Générale 2012, le Conseil d'Administration souhaite remédier à un problème de formulation dans les statuts de l'association, qui sont un peu la « constitution » de notre structure.

Comme dans le cadre d'une révision de la Constitution où le Congrès doit être réuni, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée dans notre cas pour effectuer ces modifications statutaires, assemblée immédiatement suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire, le même jour.

Les statuts actuels ne donnent qu'un seul droit de vote par famille, quel que soit le nombre d'adhérents qui la composent, et ne tiennent donc pas compte de nombreux votes, en particulier ceux des adhérents âgés de plus de 16 ans dès lors qu'un autre membre de leur famille est adhérent.

• L'AIDEMA étant agréée Jeunesse et Éducation Populaire, il nous semblait juste de permettre à tous les adhérents de plus de 16 ans de disposer d'un droit de vote, et de pouvoir ainsi participer plus activement à la vie de l'association ; pour rappel, actuellement il suffit d'avoir 16 ans pour se présenter au Conseil d'Administration, seuls les postes de Président et de Trésorier nécessitant d'être majeur.

Après modification, chaque adhérent disposera d'une voix, soit par lui-même s'il a plus de 16 ans, soit représentée par l'un des membres de sa famille de plus de 16 ans ; une famille de 3 élèves disposera donc désormais de 3 voix et non plus d'une seule, et chaque adhérent de plus de 16 ans pourra s'exprimer et voter par lui-même, sans être représenté par l'un de ses parents.

A l'occasion de cette modification, l'objet de l'association changera aussi légèrement pour intégrer plus globalement ses missions (enseignement et diffusion des arts, création de lien social entre ses membres) auparavant réduites à l'enseignement de la musique et à l'animation.

Ces deux Assemblées Générales 2012 auront lieu le **samedi 17 novembre**, et nous souhaitons leur donner comme à nos autres événements une forme conviviale, bien au-delà des formalités administratives et réglementaires ; les Assemblées démarreront donc vers 18h, et seront suivies d'un peu de musique vivante et d'une soirée dansante avec apéritif dînatoire où chacun pourra faire profiter les autres adhérents présents de ses talents culinaires et de danseur.

Votre présence à ces réunions est importante car elle marque le soutien à notre projet associatif ; l'AIDEMA n'est pas une entreprise offrant un service rémunéré à ses clients, mais bien une association à but non lucratif proposant enseignement culturel, loisirs et convivialité à ses adhérents.

Cette association est la vôtre, soutenez-la !



Le CAC Georges Brassens en danger !

Le CAC Georges Brassens est une structure d'éducation populaire de Mantes-la-Jolie, avec un projet principalement axé sur le développement et l'accompagnement de la pratique musicale amateur, ainsi qu'une recherche active de pluri-disciplinarité et de rencontres.

Le lieu héberge plus de quarante associations et leurs activités toute l'année.

www.cacgeorgesbrassens.com

Lettre du président du CAC Georges Brassens

Nous avons alerté régulièrement nos élus locaux et communautaires sur notre situation économique dramatique. Nous avons perdu 334 886 € de subvention sur 5 ans :

- malgré un accueil de plus en plus important de la vie associative du territoire (49 associations en 2012 pour 38 en 2011) avec 181 créneaux d'activité (411h30 d'occupation hebdomadaire de locaux),
- malgré une fréquentation en augmentation de nos spectacles et manifestations (+ 15000 personnes par rapport à la saison précédente),
- malgré une gestion serrée ayant permis une diminution conséquente de nos charges (division par 2 voire 3 de certains postes de dépense significatifs),
- malgré une diminution du nombre de salariés.

Nous risquons un dépôt de bilan dès janvier 2013, ceci entraînant la fermeture du CAC Georges Brassens, le licenciement de tous ses personnels (13 aujourd'hui), la vente des ses biens et l'arrêt de toute activité.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN URGENT pour nous aider à alerter nos élus à l'occasion des préparations budgétaires pour 2013, vous pouvez :

- [signer cette pétition sur MesOpinions.com](#)
- écrire un courrier (merci de nous mettre en copie) auprès des élus de la CAMY et de toutes les communes la composant (maires et adjoints élus à la culture) avec pour objectifs :
 - le maintien de votre activité au sein du CAC Georges Brassens dans les conditions actuelles (accueil, ménage, entretien, communication...),
 - que des moyens financiers à hauteur de notre fonctionnement nous soient acquis et pérennisés.

Nous comptons sur votre réactivité et efficacité dans cette période qui n'est simple pour personne.

Nos directeurs J. Le Crosnier et E. Guillaud se tiennent à votre entière disposition.

Le Président
T. Fournier

Pour ne pas laisser le CAC Georges Brassens disparaître, et parce que cette situation pourrait arriver à vos associations locales (AIDEMA, mais aussi MJC de Rambouillet, ALC de Chevreuse...), vous pouvez signer la pétition, écrire aux élus et adhérer au CAC Georges Brassens.

BRASSENS CASSE

SA PIPE !



**ASSOCIATION EN DANGER
61 ANS C'EST JEUNE POUR
MOURIR**